

Certificat de constance des performances

094-ZM4014

Conformément au règlement de la Loi fédérale sur les produits de construction (LPCo, RS 933.0) et de l'Ordonnance sur les produits de construction (OPCo, RS 933.01), ce certificat établi pour le produit de construction

Ciment Portland composé CEM II/C-M (Q-F-LL) 42,5 N

produit par ou pour

Ciments Vigier SA
Zone industrielle Rondchâtel
CH-2603 Péry

et produit dans l'usine de

Ciments Vigier SA
Zone industrielle Rondchâtel
CH-2603 Péry

atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et la vérification de la conformité telles que décrites dans l'annexe de la norme nationale

SN EN 197-6

sont appliquées selon le système 1+, que les caractéristiques de performance du produit ont été appliquées, et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites.

Le présent certificat a été délivré initialement le 03.07.2025. Ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative, sous réserve d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme de certification du contrôle de la production en usine.

Wildeg, 03 juillet 2025



Fabrizio Moro
Directeur